

**Commission économique pour l'Europe****Organisation mondiale de la Santé  
Bureau régional pour l'Europe**

Réunion de haut niveau sur les transports,  
la santé et l'environnement

**Cinquième session**

Vienne (en ligne), 17 et 18 mai 2021

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire annoté de la cinquième session****Révision**

Qui s'ouvrira à Vienne (en ligne) le **lundi 17 mai 2021 à 10 heures\***

**I. Ordre du jour provisoire****Débat général : Session extraordinaire du Comité directeur**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Cinquième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement.
3. Calendrier des réunions.
4. Questions diverses.

**Débat ministériel : Cinquième Réunion de haut niveau  
sur les transports, la santé et l'environnement**

5. Ouverture du débat ministériel.
6. De Paris à Vienne : Réflexions sur les enjeux et les perspectives en matière de transport urbain et de mobilité dans la région paneuropéenne.
7. Présentation de la déclaration de Vienne, « Bâtir un avenir meilleur en évoluant vers des modes de mobilité et de transport nouveaux, propres, sûrs, sains et inclusifs ».

\* Les représentants sont priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la CEE (<https://thepep.unecce.org/events/fifth-high-level-meeting-transport-health-and-environment-0>). Ce formulaire est à renvoyer **au plus tard deux semaines avant le début de la session**.



8. Investir dans la transition vers une mobilité propre, saine, active et efficace.
9. Adoption de la déclaration de Vienne.
10. Cérémonie de clôture.

## II. Annotations

### Débat général : Session extraordinaire du Comité directeur

1. Le Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE), à sa dix-huitième session (Genève (en ligne), 25-27 novembre 2020)<sup>1</sup>, a décidé que la cinquième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement serait précédée d'une session extraordinaire du Comité directeur, qui se tiendrait dans la matinée du 17 mai 2021 (ECE/AC.21/SC/2020/2-EUPCR2016697/5.3/2, par. 27). Cette session extraordinaire sera consacrée à l'examen des questions en suspens concernant la préparation de la Réunion de haut niveau.

#### 1. Adoption de l'ordre du jour

*Lundi 17 mai, séance du matin*

2. Le Président du Comité directeur ouvrira la session extraordinaire. Le Comité sera ensuite invité à adopter son ordre du jour tel qu'il est énoncé dans le présent document.

#### 2. Cinquième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement

3. Le Comité directeur s'est occupé des préparatifs de la cinquième Réunion de haut niveau lors de ses sessions annuelles ordinaires, de réunions préparatoires et de réunions élargies du Bureau. Les documents officiels publiés sur le site Web de la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour la Réunion ont été examinés pour la dernière fois lors de la réunion préparatoire à la cinquième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement (tenue en ligne, le 2 mars 2021)<sup>2</sup>.

4. En outre, les documents officiels ont été diffusés par l'intermédiaire des Missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève.

5. La présente session sera consacrée à l'examen de toute question en suspens concernant les documents officiels ou le programme de la cinquième Réunion de haut niveau.

6. Par ailleurs, le Comité sera invité à examiner, le cas échéant, toute nouvelle proposition transmise par des pays intéressés ou des parties prenantes concernant des initiatives de mise en œuvre du projet de plan de travail pour la période 2021-2025 (ECE/AC.21/2021/6-EUCHP2018924/4.3.6) ou de nouveaux partenariats avec le PPE-TSE.

7. Enfin, le Comité sera invité à examiner les éventuels problèmes d'organisation de dernière minute relatifs au programme de la Réunion de haut niveau et à l'organisation du travail.

#### 3. Calendrier des réunions

8. Le Comité directeur discutera des dates de ses dix-neuvième et vingtième sessions.

---

<sup>1</sup> Les documents de séance sont disponibles à l'adresse <https://thepep.unece.org/index.php/events/18th-meeting-pep-steering-committee>.

<sup>2</sup> Les documents officiels sont disponibles à l'adresse <https://thepep.unece.org/events/fifth-high-level-meeting-transport-health-and-environment-0>.

#### 4. Questions diverses

9. Le Comité sera invité à examiner toute autre question qui pourrait être portée à son attention. Les délégations qui souhaitent proposer des questions à inscrire à l'ordre du jour sont invitées à en informer le secrétariat dès que possible.

### **Débat ministériel : Cinquième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement**

#### 5. Ouverture du débat ministériel

*Lundi 17 mai, séance de l'après-midi*

10. En ouverture de la cinquième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement, les ministres du pays hôte (l'Autriche), à savoir le Ministre fédéral de l'action climatique, de l'environnement, de l'énergie, de la mobilité, de l'innovation et de la technologie et le Ministre fédéral des affaires sociales, de la santé, des soins et de la protection des consommateurs, la Secrétaire exécutive de la CEE et le Directeur régional pour l'Europe de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) prononceront des allocutions de bienvenue.

11. La Réunion de haut niveau devrait adopter l'ordre du jour de sa cinquième session, tel qu'il a été établi par le secrétariat conjoint, composé de la CEE et du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, en concertation avec le Bureau du Comité directeur.

#### 6. De Paris à Vienne : Réflexions sur les enjeux et les perspectives en matière de transport urbain et de mobilité dans la région paneuropéenne

12. Une première table ronde de haut niveau portera sur les sujets liés aux enjeux et aux perspectives en matière de mobilité et de transport en vue d'une relance respectueuse de l'environnement et de la santé après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

13. Une deuxième table ronde de haut niveau sera consacrée aux questions relatives à la neutralité climatique et au transport respectueux de l'environnement et de la santé.

14. Ces tables rondes, qui réuniront des ministres et des acteurs concernés par ces sujets, seront suivies de déclarations ministérielles et d'interventions des délégations présentes dans l'auditoire.

#### 7. Présentation de la déclaration de Vienne, « Bâtir un avenir meilleur en évoluant vers des modes de mobilité et de transport nouveaux, propres, sûrs, sains et inclusifs »

*Mardi 18 mai, séance du matin*

15. Le Président du Comité directeur présentera le projet de déclaration de Vienne, intitulé « Bâtir un avenir meilleur en évoluant vers des modes de mobilité et de transport nouveaux, propres, sûrs, sains et inclusifs », et ses annexes :

a) Faits et chiffres relatifs au Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement ;

b) Recommandations en faveur d'un transport durable respectueux de l'environnement et de la santé – « Bâtir un avenir meilleur » ;

c) Plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme ;

d) Recommandations de politique générale pour l'écoconduite ;

e) Manuel de mobilité urbaine et d'urbanisme durables ;

f) Projet de plan de travail pour la période 2021-2025.

16. Les versions préliminaires de ces documents finaux ont été établies par le Comité directeur et son Bureau élargi, en consultation avec les États membres, en vue de leur adoption par la Réunion de haut niveau.

17. L'exposé du Président sera suivi de déclarations ministérielles et d'interventions sur les engagements, les mesures et les initiatives qui permettront aux décideurs de mettre en application les stratégies, les politiques et les recommandations de la déclaration de Vienne, ainsi que sur l'accueil de la sixième Réunion de haut niveau.

18. Les États membres souhaiteront peut-être également proposer des activités concrètes pour l'exécution du plan de travail pour la période 2021-2025.

19. En principe, des jeunes devraient faire une déclaration à la Réunion.

20. Ce point se conclura par le passage de témoin du PPE-TSE au pays hôte de la sixième Réunion de haut niveau.

## **8. Investir dans la transition vers une mobilité propre, saine, active et efficace**

21. La troisième table ronde de haut niveau sera consacrée à l'importance de la mobilité active et aux réalisations du partenariat du PPE-TSE pour la promotion du cyclisme, en particulier au premier plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme. Les États membres seront également invités à annoncer des contributions volontaires aux nouveaux partenariats du PPE-TSE.

22. Les États membres devraient en principe s'engager à mettre en œuvre le plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme. En outre, les États membres, ainsi que les organisations internationales, devraient exprimer leur appui et leur attachement au PPE-TSE, en s'engageant notamment à apporter des contributions financières ou en nature qui permettront d'établir de nouveaux partenariats dans le cadre du PPE-TSE.

## **9. Adoption de la déclaration de Vienne**

23. La cinquième Réunion de haut niveau devrait adopter la déclaration de Vienne, qui comprend le premier plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme. Les ministres du pays hôte signeront symboliquement la déclaration.

24. Les ministres du pays hôte devraient également signer symboliquement le plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme afin de marquer son adoption.

## **10. Cérémonie de clôture**

25. Le Président présentera un récapitulatif de la cinquième Réunion de haut niveau et de ses principales conclusions et présidera une cérémonie à l'issue de laquelle la clôture de la session sera prononcée.

---